



Délégation de Services Public: le gaz en réseau

TOTALGAZ a obtenu en 2004 l'agrément du Ministère de l'Industrie pour assurer auprès des collectivités locales une mission de service public.

Parce que le réseau public de gaz de ville ne couvre pas la totalité du territoire, Totalgaz propose d'installer des réseaux locaux de gaz propane dans les communes. Cela permet la distribution de gaz propane aux particuliers comme aux entreprises à l'intérieur d'un périmètre défini : toute personne qui en fait la demande bénéficie du gaz à volonté.

Toutes les communes non desservies par un réseau de gaz naturel peuvent bénéficier de notre offre. L'habitat à relier doit être relativement dense pour justifier la construction d'un réseau.

Techniquement, le réseau comprend 4 éléments :



Un réservoir de stockage

Installation sécurisée située sur un terrain communal, pour permettre une distribution sans interruption.

Une canalisation

Qui assure la distribution du gaz depuis le site de stockage jusqu'aux rues desservies.

Des raccords

Pour alimenter les habitants, les commerces, les entreprises et les bâtiments publics.

Des compteurs individuels

Situés en limite de propriété, pour calculer et facturer les volumes réels consommés.

Les travaux, le stockage et la distribution du gaz sont effectués selon les normes les plus strictes de sécurité et de respect de l'environnement.

Le gaz servi par TOTALGAZ est du propane

Comme le gaz de ville (ou méthane), il est issu du raffinage et de gisements naturels. Ses propriétés sont voisines mais son pouvoir calorifique est nettement supérieur. Il convient aux mêmes usages: cuisson, chauffage, eau chaude et procédés industriels. Contrairement au gaz de ville, il est disponible partout en France.

Pourquoi choisir le gaz en réseau ?

- **Le bénéfice d'une énergie** propre, rentable, facile à vivre, fiable et sûre.
- **Une vraie facilité pour vos concitoyens**
Fini les réservoirs à remplir, les bouteilles à transporter, les stocks à gérer. L'énergie est disponible à volonté et seul le gaz consommé est facturé.
- **Un confort de gestion pour vos entreprises**
Hôtellerie, restauration, artisanat, commerce et industrie sont des secteurs gros consommateurs d'énergie. Pour eux, le libre accès au gaz est un argument économique de premier plan. Les applications sont également nombreuses dans l'agriculture et l'agro-alimentaire.
- **Une valeur ajoutée pour votre municipalité**
Une commune équipée au gaz gagne en attractivité pour les résidents, mais aussi pour les promoteurs et les entrepreneurs. De plus, le projet contribue à son image de dynamisme et de modernité.



Les avantages de l'installation du gaz en réseau

Les +

Les +

Les avantages pour votre commune	Les avantages pour l'utilisateur
- Le confort du gaz au compteur pour tous les habitants	- Seule l'énergie consommée est facturée
- Une attractivité économique pour les entreprises	- Un abonnement réduit en cas de faible consommation
- Une image de modernité et de bien vivre	- Un prix du kWh dégressif en fonction de la consommation réelle
- Des installations de stockage intégrées dans le paysage	- Un seul relevé annuel des compteurs
- Un atout pour accompagner le développement de votre commune	- Un paiement au choix : mensuel ou bimestriel
- Améliorer le confort de vos bâtiments publics	- Une assistance sécurité 24h/24 - 7j/7 et un service client efficace

Cas particulièrement favorables

- Si vous envisagez de nouveaux projets d'urbanisme, votre installation peut être conçue sur mesure.
- Si votre commune possède des bâtiments rapprochés, nous vous conseillons de les relier sur un réseau local.

REZOpublic

- Une étude de faisabilité à nos frais.
- La construction d'un réseau de gaz dans le cadre d'une délégation de Service Public, pour alimenter les particuliers.
- Entreprises et/ou bâtiments publics sur la base d'un tracé concerté.
- La fourniture en continu de gaz propane à la commune grâce à un approvisionnement régulier du stockage.
- La maintenance et la sécurité des installations durant toute la durée du contrat.
- L'extension du réseau pour accompagner le développement futur de la commune.
- Une participation à la communication de la commune avant, pendant et après les travaux pour informer les habitants.
- La remise en état des chaussées, y compris la revégétalisation.

Conçue pour des missions de Délégation de Service Public, cette offre assure la fourniture clés en main d'un réseau de gaz pour votre commune, à destination des particuliers et des entreprises, sous réserve de faisabilité. Dans le cadre de l'offre REZOPUBLIC, TOTALGAZ prend à sa charge la réalisation des travaux et assure l'exploitation et la maintenance. Nous étudions ensemble le montage financier de ce projet.